

à : Madame Brune Poirson
Secrétaire d'Etat à la Transition Ecologique
Hôtel Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Madame la Secrétaire d'Etat,

Élue députée de Vaucluse en juin 2017, et aujourd'hui Secrétaire d'Etat à la Transition Écologique, vous serez attachée à prendre en considération les éléments que nous développons ici.

Notre département voit depuis plusieurs mois l'éclosion de "Collectifs Anti-Linky", dont la chaîne humaine de Pernes-les-Fontaines du dimanche 17 juin fut la manifestation la plus récente.

Dans l'ensemble des griefs et inquiétudes, nous voulons ici insister sur deux dimensions qui nous interrogent particulièrement.

La décision de remplacement de 35 millions de compteurs mécaniques ou électromécaniques qui équipent encore 23 millions de foyers de manière tout à fait satisfaisante a été prise au nom de la transition énergétique et des bienfaits apportés par ce nouvel équipement.

Ce sont donc 35 millions de compteurs en état de marche qui sont mis au rebut. Leur recyclage, dont nous ignorons l'affectation des bénéfices, suffit-il à justifier un tel gaspillage?

Ces compteurs dits intelligents sont des ordinateurs. On évoque des durées de vie de 7 à 10 ans, pour des objets dont l'obsolescence est programmée. La rentabilité de l'entreprise est ainsi garantie, puisque, bien que relevant du service public, ce sont bien des entreprises privées qui fabriquent le matériel.

Pourtant, la sonnette d'alarme est tirée aujourd'hui sur les conséquences d'une exploitation démesurée des terres rares, dont rien n'exclut qu'elles ne deviennent le pétrole du XXI siècle avec son triste cortège des conséquences géopolitiques. À cela s'ajoute la préoccupante croissance de la part de l'électricité produite sur la planète, d'ores et déjà 10%, rien que pour le fonctionnement des centres de données, les big data centers.

La promotion de la voiture électrique, de la voiture autonome, en augmentant la demande en électricité va aggraver ces phénomènes, les compteurs intelligents s'avérant dès lors l'outil de gestion d'une prévisible pénurie d'électricité. La dénommée gestion de la courbe de charge nous apparaît ainsi une formulation absconse d'une politique énergétique opaque au citoyen ordinaire.

Dans le même temps et pour ne prendre qu'un seul exemple local et récent, les habitants d'un groupe HLM, véritable passoire énergétique selon la formule consacrée, ont vu cet hiver la température collective limitée à 17 degrés. L'équipement en Linky n'a rien changé à la nécessité de brancher les convecteurs gloutons pour atteindre une température acceptable, portant la facture à des niveaux insupportables pour une population en situation de précarité.

Notre réflexion nous conduit ainsi à un regard sévère il est vrai sur la décision publique.

L'équation, hégémonique durant deux siècles, d'une correspondance positive et systématique entre un progrès technique et un progrès économique et social est remise en cause au moins depuis une vingtaine d'année. Les expériences du siècle passé, et la discordance entre l'horizon des attentes et la réalité ont plus que compromis la croyance dans ce Progrès.

Finalement, les citoyens que nous sommes, à l'expérience de l'installation précipitée de cet équipement formulent plusieurs questions.

Comment satisfaisons-nous nos besoins matériels? Quels sont les critères et la méthode pour les définir? Comment les citoyens sont-ils conviés à l'élaboration des normes pour organiser la vie en commun et asseoir les choix qui engagent l'avenir pour des décennies, et bien au-delà de nos frontières de pays développés ? Quels savoirs et quel partage des savoirs mettre en œuvre pour élaborer ces normes?

Vous le voyez, tant sur le plan de l'ambition écologique que sur celui de la question démocratique, nous pensons que l'installation du Linky ne signe pas une politique d'avenir.

Des pans entiers de la société sont prêts à une critique radicale du progrès, d'autres subissent avec fatalité les choix émis par des entités technicistes éloignées. Pour notre part, dans une société où l'Homme a réalisé l'autonomie que les Lumières lui proposaient, les décisions imposées ne peuvent plus jouir de la confiance a priori. A fortiori quand les décisions n'offrent pas toutes les garanties de la pertinence et de la sagesse.

Gouverner, c'est choisir, dit-on. Établir donc des priorités. À titre d'exemples, une semblable détermination et un calendrier volontariste seraient-ils moins opportuns en matière de réhabilitation énergétique des bâtiments? Le développement des transports en commun, notamment hors métropoles, et du fret ferroviaire aujourd'hui réduit à la portion congrue, ne constituent-ils pas une priorité environnementale, sociale et économique ?

Vous le voyez, Madame la Secrétaire d'Etat, à travers notre demande de moratoire sur l'installation des compteurs Linky, nous portons une réflexion exigeante sur la gestion des affaires publiques. Nous espérons que vous aurez à cœur de porter notre requête, et nous serions honorés d'une rencontre qui puisse poser, en public, les aspects que nous venons de vous exposer.

Recevez, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de nos salutations distinguées.